

RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01146

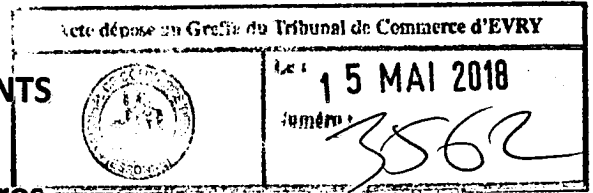
Numéro SIREN : 340 560 846

Nom ou dénomination : 2 I - INTER INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2018 sous le numéro de dépôt 3562

Pour enregistrement
à l'Administration
AD

21 INTER INVESTISSEMENTS
Société anonyme
Au capital de 40 000 euros



Siège social : 46, rue de Verdun 91310 LONGPONT SUR ORGE

RCS Evry : B 340 560 846

RAPPORT DE GESTION
ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRESENTE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos **le 30 septembre 2017** et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous donnerons ensuite lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de la société au cours de l'exercice, résultats et situation financière

Durant cet exercice, notre chiffre d'affaires se maintient.

La situation financière de la société est satisfaisante.

L'endettement de la Société est essentiellement intra-groupe. Les acquisitions sont en effet financées au moyen des avances des filiales.

Ratio d'endettement

- endettement sur chiffre d'affaire	72%
- endettement sur capitaux propres	18.57%
- endettement net	15.08%
- coût moyen endettement	0,21%

Selon délibérations d'une Assemblée Extraordinaire en date du 14 septembre 2016, Madame Anaïs BOUNIOL a été désignée administrateur jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 30 septembre 2016 et a été autorisée la modification des statuts afin de modifier la limite d'âge pour l'exercice des fonctions de Directeur Général.

Selon délibérations du Conseil d'Administration du même jour, sur proposition du Directeur Général, ont été désignés en qualité de Directeur Général Délégué : Monsieur David BOUNIOL et Madame Anaïs BOUNIOL.

Selon délibérations du Conseil d'Administration en date du 1^{er} octobre 2016, notre société a conclu avec les sociétés d'exploitations (CLINIQUE, EHPAD et JARDINS DE ST CLOUD) une convention d'animation et d'assistance venant se substituer aux conventions antérieures ayant pour partie le même objet, et notamment celles de 1988.

Selon délibérations du Conseil d'Administration en date du 22 juin 2017, notre société a été autorisée à souscrire à l'intégralité du capital social d'une société de droit Portugais à créer, ayant pour objet l'acquisition d'e terrains et immeubles afin d'y exploiter une activité commerciale essentiellement hôtelière.

Les établissements de Santé à l'enseigne CLINALLIANCE ont tous signé avec l'ARS un avenant ayant pour objet les annexes stratégiques au CPOM originaire.

L'ensemble des établissements du secteur médico social sous l'enseigne REPOTEL a vu ses autorisations renouvelées à effet du 3 janvier 2017 pour une période de 15 ans.

L'établissement de GAMBETTA a signé en janvier 2018 à effet du 1^{er} février 2018 un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) pour une durée de 5 ans, ledit CPOM étant destiné à remplacer l'ancienne convention tripartite.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le **1er octobre 2017** sont les suivants :

Nous allons poursuivre nos efforts afin de poursuivre et accroître le développement de notre groupe tout en surveillant la progression de nos frais d'exploitation.

Notre société a conclu une convention de Trésorerie avec sa filiale LES JARDINS DE SAINT CLOUD, le 1^{er} novembre 2016, identique à celles liant notre société avec toutes ses filiales.

- Evénements importants depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

- Activités des filiales, et participation

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et au résultat des filiales de notre société et des sociétés qu'elle contrôle.

- Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous rappelons les prises de participation de notre société.

REPOTEL (20,29%), REPOTEL BRUNOY (97,31%), SCI REPOTEL LES CHARTIERES (99,5%), CLINIQUE MEDICALE DE VILLIERS SUR ORGE (77.65%), SCI REPOTEL SAVIGNY LE TEMPLE (80 %), SCI REPOTEL FINETSO (98 %), REPOTEL MAUREPAS (2,4%), SCI REPOTEL ANADAV GAMBETTA (99 %), SCI DANASO (99 % des parts en usufruit), SCI ESSONNE CELESTINS (99,99%), SCI FONTENAY (90%), SARL CLINALLIANCE FONTENAY (99%), SARL REPOTEL GAMBETTA (99,8 %), SCI CLAVEL FESSART (99,9%), SARL REPOTEL ISSY (99%), SCI ISSY (90%), SARL CLINALLIANCE PARIS BUTTES CHAUMONT (95%), SARL CLINIQUE DE READAPTATION DE PIERREFITTE (70%), SCI PIERREFITTE (90%), SAS REPOTEL VOISINS LE BRETONNEUX (50%), SAS SOCIETE NOUVELLE REPOTEL GENNEVILLIERS (50%), SCI BOUVILLE (99%), SCI SAINT CLOUD (90%), SASU LES JARDINS DE SAINT CLOUD (100%), TREASURE TENDENDY (100%), ELEGANT MYSTERY (100%), DANTUGALUM (100%).

RESULTATS-AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le **30 septembre 2017**, le chiffre d'affaires s'est élevé à **5 887 984 euros** contre **5 755 183 euros** pour l'exercice précédent soit une variation de **2.31%**.

Le montant des traitements et salaires s'élève à **2 411 610 euros** contre **2 422 107 euros** pour l'exercice précédent, soit une variation de **-0.43%**.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à **1 054 582 euros** contre **1 084 472 euros** pour l'exercice précédent, soit une variation de **-2.76 %**.

L'effectif salarié moyen s'élève à **45** contre **47** pour l'exercice précédent, soit une variation de **-4.26%**.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de **5 660 898 euros** contre **6 008 805 euros** l'exercice précédent, soit une variation de **-5.79%**.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à **305 661 euros** contre **-203 736 euros** pour l'exercice précédent, soit une variation de **250.03%**.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de **3 060 525 euros** des produits

et frais financiers, il s'établit à **3 366 186 euros** contre **3 637 175 euros** l'exercice précédent.

Après prise en compte,

- du résultat exceptionnel de **5 758 euros** contre **2 034 euros** l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de **1 064 827 euros** contre **1 155 101 euros** pour l'exercice précédent,

L'exercice clos le **30 septembre 2017** se traduit par un bénéfice de **2 307 117 euros** contre un bénéfice de **2 484 108 euros**, l'exercice précédent, soit une variation de **-7.12%**.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un **bénéfice de 2 307 117 euros**.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

- Bénéfice de l'exercice	2 307 117 euros
● En totalité au compte « report à nouveau »	2 307 117 euros
● Et prélever sur le compte « report à nouveau » pour	4 000 000 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de **18 829 274 euros**.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis modifié du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des 3 derniers exercices.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts ; nous vous indiquons qu'il n'y a pas de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code.

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L225-38 DU CODE DE COMMERCE

Conventions Anciennes

- Convention d'animation et d'assistance du 01/10/2016
- Convention de prestations de services 10/10/88
- Mandat de gestion de trésorerie 9/04/96

- Nantissement du fonds de commerce et des actions de la Clinique au profit de la SA 2I
- Caution de la 2I au profit de Natexis Bail et BICS (Clavel Fessart)
- Caution de la 2I au profit de la SCI REPOTEL LES CHARTIERES à hauteur de 15,5 M
- Bail commercial avec la Clinique (bureaux 43 rue de Verdun - Villiers)
- Bail commercial avec la SCI DANA (bureaux 46 rue de Verdun – Longpont)
- Avenant au bail commercial avec la Clinique
- Mandat de gestion de trésorerie avec la SCI SAINT CLOUD
- Garantie bancaire financement SCI SAINT CLOUD
- Mandat de gestion de trésorerie du 1^{er} avril 2016 avec TREASURE TENDENCY et ELEGANT MYSTERY

Conventions Nouvelles

- Révision bail commercial avec la clinique (bureaux) à effet du 01/10/2017.

Nous vous demandons, conformément à l'article L225-40 du Code de Commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L225-38 du même Code qui se sont poursuivies et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par notre Conseil d'Administration.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du code du commerce, les informations sur les délais de paiements des fournisseurs figurent ci après :

Solde au 30 septembre 2016	349 389
Echus	20 789
Non échus 0 à 30 jours	153 137
Non échus 31 à 60 jours	102 410
Non échus + 61 jours	73 053

Solde au 30 septembre 2017	261 265
Echus	1 846
Non échus 0 à 30 jours	124 652
Non échus 31 à 60 jours	109 999
Non échus + 61 jours	24 768

LISTE DES MANDATS ET FONCTION DES ADMINISTRATEURS

François BOUNIOL est :

Administrateur des sociétés suivantes :

- SA 21 INTER INVESTISSEMENTS

Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :

- SA 21 INTER INVESTISSEMENTS

Président des Sociétés suivantes :

- SAS CLINIQUE MEDICALE DE VILLIERS SUR ORGE
- SAS REPOTEL
- SAS REPOTEL BRUNOY
- SAS REPOTEL MAUREPAS
- SAS Société Nouvelle REPOTEL GENNEVILLIERS
- SAS REPOTEL VOISINS LE BRETONNEUX
-

Gérant des sociétés suivantes :

- SARL REPOTEL GAMBETTA
- SARL CLINALLIANCE FONTENAY
- SARL REPOTEL ISSY
- SARL CLINALLIANCE PARIS BUTTES CHAUMONT
- SARL CLINALLIANCE PIERREFITTE

Votre Conseil, vous invite, après lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

2I INTER INVESTISSEMENTS

Société anonyme

Au capital de 40 000 euros

Siège social : 46, rue de Verdun 91310 LONGPONT SUR ORGE

RCS Evry : B 340 560 846

Pour en...
art...
↓
G...
A...

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MARS 2018

**L'an Deux Mille Dix Huit, le 30 mars
à 16 heures,**

Les actionnaires de la société "2I INTER INVESTISSEMENTS", société anonyme au capital de 40 000 euros divisé en 2 500 actions de 16 euros chacune, dont le siège est 46, rue de Verdun 91310 LONGPONT SUR ORGE, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à son siège, sur convocation du Conseil d'Administration selon lettre recommandée adressée le **5 mars 2018** à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur François BOUNIOL, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Madame Anaïs BOUNIOL et Monsieur David BOUNIOL, les 2 actionnaires acceptant cette fonction, sont appelées comme scrutateurs.

Madame Isilda LAGES est désignée comme secrétaire.

La Société Lionel GUIBERT et la SARL ATRIOM, Commissaires aux Comptes titulaires, régulièrement convoqués par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du **5 mars 2018**, est présente en la personne de Monsieur FORTLACROIX pour la société Lionel GUIBERT et absente, pour la SARL ATRIOM.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2 499 actions sur les 2 500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum du quart requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies de l'avis de réception de la lettre de convocation adressées aux actionnaires et les récépissés postaux,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation des Commissaires aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **30 septembre 2017**,
- le rapport de gestion, le rapport de gestion du groupe établis par le Conseil d'Administration,
- les rapports des Commissaires aux Comptes,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et aux Commissaires aux Comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

l'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion du groupe établis par le Conseil d'Administration,
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **30 septembre 2017** et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L225-38 et suivants du Code de Commerce et approbation desdites conventions,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport de gestion du groupe établis par le Conseil d'Administration puis du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés **le 30 septembre 2017**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos **le 30 septembre 2017**, quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion de groupe sur les comptes consolidés et le rapport y afférent des commissaires aux comptes, approuve lesdits comptes consolidés tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence elle donne pour l'exercice clos **le 30 septembre 2017**, quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et décide d'affecter **le bénéfice de 2 307 117 euros, sur le compte report à nouveau et prélèvement sur le compte « report à nouveau » d'un dividende de 4 000 000 €, soit par action un dividende de 1 600 euros, distribuable au plus tard le 30 avril 2018.**

Les capitaux propres s'élèvent ainsi à **18 829 274 euros**.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L225-38 et L225-40 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve chacune desdites conventions qui se sont conclues ou poursuivies au cours de l'exercice, et ratifie spécifiquement les conventions relevant de l'article L225-42 du Code de Commerce.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote distinct de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Les Scrutateurs

Le Président

Le Secrétaire

SARL ATRIOM
14, place Gabriel Péri
75008 PARIS


SOCIETE LIONEL GUIBERT
80, rue Blanche
75009 PARIS

2I INTER-INVESTISSEMENTS
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE € 40 000
46, rue de Verdun - 91310 LONGPONT SUR ORGE

-:-:-:-

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

-:-:-:-

*Pour copie certifiée conforme
à l'original
Le Président*


SARL ATRIOM
14, place Gabriel Péri
75008 PARIS

SOCIETE LIONEL GUIBERT
80, rue Blanche
75009 PARIS

SA 2I INTER-INVESTISSEMENTS

-:-:-:-

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

-:-:-:-

À l'Assemblée Générale
de la Société **2I-INTER INVESTISSEMENTS SA**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société **2I-INTER INVESTISSEMENTS SA** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des Articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous

n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'Article L. 225-37-4 du Code de commerce.

INFORMATIONS RÉSULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Une description des responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux

comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Une description détaillée des responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 14 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

SARL ATRIOM

SOCIETE LIONEL GUIBERT



Représentée par Jérôme GIANNETTI



Représentée par Lionel GUIBERT

SA 2I INTER-INVESTISSEMENTS

-:-:-:-

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
(Résumé des comptes annuels)EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

-:-:-:-

Au cours de l'exercice, les capitaux propres hors subventions de votre Société ont évolué comme suit :

Les capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent, avant affectation du résultat, s'élevaient à € 18 038 049,20

Le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016, soit € 2 484 108,13, a été affecté, conformément aux décisions de votre Assemblée Générale du 31 mars 2017, au poste "autres réserves" 2 484 108,13

conduisant à des capitaux propres, avant résultat de l'exercice au 30 septembre 2017, de € 20 522 157,33

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice net de € 2 307 117,45, conduisant à des capitaux propres de € 22 829 274,78

l

SA 2I INTER-INVESTISSEMENTS**ANNEXE AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017****DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES
CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX
COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

**DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'Article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Pour copie voir l'original
P. Sibiril

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	93 342.95	91 558.93	1 784.02		1 784.02	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	4 381 430.88		4 381 430.88	4 381 430.88		
	Constructions	9 875 423.25	152 036.77	9 723 386.48	9 825 352.86	101 966.38	1.04
	Installations techniques, matériel et outillage	356 285.51	320 154.49	36 131.02	41 614.63	5 483.61	13.18
	Autres immobilisations corporelles	1 549 291.60	1 039 692.13	509 599.47	575 971.12	66 371.65	11.52
	Immobilisations en cours	3 868 058.22		3 868 058.22	1 971 683.71	1 896 374.51	96.18
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	12 983 227.40	5 000.00	12 978 227.40	12 978 227.40			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	49 911.00		49 911.00		49 911.00		
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 575.00		1 575.00	1 575.00			
Total II	33 158 545.81	1 608 442.32	31 550 103.49	29 775 855.60	1 774 247.89	5.96	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	38 910.50		38 910.50	48 489.20	9 578.70	19.75
	Avances et acomptes versés sur commandes	35 363.98		35 363.98	26 711.20	8 652.78	32.39
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	407 405.58		407 405.58	345 695.22	61 710.36	17.85
	Autres créances	51 622 662.97	714 285.00	50 908 377.97	45 906 566.62	5 001 811.35	10.90
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	25.78		25.78	15.24	10.54	69.16	
Disponibilités	795 424.49		795 424.49	679 368.24	116 056.25	17.08	
Charges constatées d'avance (3)	76 104.58		76 104.58	68 366.54	7 738.04	11.32	
Total III	52 975 897.88	714 285.00	52 261 612.88	47 075 212.26	5 186 400.62	11.02	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	86 134 443.69	2 322 727.32	83 811 716.37	76 851 067.86	6 960 648.51	9.06	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 575.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	40 000.00	40 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	4 000.00	4 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	15 276 485.95	12 792 377.82	2 484 108.13	19.42
	Report à nouveau	5 201 671.38	5 201 671.38		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 307 117.45	2 484 108.13	176 990.68	7.12
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	22 829 274.78	20 522 157.33	2 307 117.45	11.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	521 120.00	569 818.00	48 698.00	8.55
	Total III	521 120.00	569 818.00	48 698.00	8.55
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 239 757.41	4 941 812.24	702 054.83	14.21
	Concours bancaires courants		7 935.40	7 935.40	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	54 962 891.62	49 169 248.89	5 793 642.73	11.78
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	261 265.40	349 388.87	88 123.47	25.22
	Dettes fiscales et sociales	678 696.65	744 350.68	65 654.03	8.82
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	318 710.51	546 356.45	227 645.94	41.67	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	60 461 321.59	55 759 092.53	4 702 229.06	8.43
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		83 811 716.37	76 851 067.86	6 960 648.51	9.06

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

56 928 841.59 51 520 535.53

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	306 493.52		306 493.52	193 091.42	113 402.10	58.73
Production vendue de biens						
Production vendue de services	5 581 490.42		5 581 490.42	5 562 091.72	19 398.70	0.35
Chiffre d'affaires NET	5 887 983.94		5 887 983.94	5 755 183.14	132 800.80	2.31
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			78 574.15	49 884.22	28 689.93	57.51
Autres produits			1.04	1.70	0.66	38.82
Total des Produits d'exploitation (I)			5 966 559.13	5 805 069.06	161 490.07	2.78
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			296 972.35	161 843.48	135 128.87	83.49
Variation de stock (marchandises)			9 578.70	31 120.44	21 541.74	69.22
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 487 988.46	1 652 188.44	164 199.98	9.94
Impôts, taxes et versements assimilés			157 309.73	503 022.09	345 712.36	68.73
Salaires et traitements			2 411 609.58	2 422 106.90	10 497.32	0.43
Charges sociales			1 054 582.18	1 084 471.62	29 889.44	2.76
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			242 742.95	154 051.99	88 690.96	57.57
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			113.87	0.51	113.36	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			5 660 897.82	6 008 805.47	347 907.65	5.79
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			305 661.31	203 736.41	509 397.72	250.03
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017	Exercice N-1 30/09/2016	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	4 697 853.20	4 817 473.30	119 620.10	2.48
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	25.61	88.08	62.47	70.92
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 697 878.81	4 817 561.38	119 682.57	2.48
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	719 285.00		719 285.00	
Intérêts et charges assimilées (4)	918 069.00	976 650.17	58 581.17	6.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 637 354.00	976 650.17	660 703.83	67.65
2. Résultat financier (V-VI)	3 060 524.81	3 840 911.21	780 386.40	20.32
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 366 186.12	3 637 174.80	270 988.68	7.45
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 683.33	3 333.33	3 350.00	100.50
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	6 683.33	3 333.33	3 350.00	100.50
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	925.00	1 299.00	374.00	28.79
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	925.00	1 299.00	374.00	28.79
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5 758.33	2 034.33	3 724.00	183.06
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 064 827.00	1 155 101.00	90 274.00	7.82
Total des produits (I+III+V+VII)	10 671 121.27	10 625 963.77	45 157.50	0.42
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 364 003.82	8 141 855.64	222 148.18	2.73
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 307 117.45	2 484 108.13	176 990.68	7.12

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

4 697 853.00 4 817 473.00
890 428.00 973 767.00
SIBIRIL JEAN FRANCOIS

SA HOLDING 2I INTER INVESTISSEMENT
46 RUE DE VERDUN

91310 LONGPONT SUR ORGE

ANNEXE DU 01/10/2016 AU 30/09/2017

SIBIRIL JEAN FRANCOIS
64 Boulevard de REUILLY

75012 PARIS
01 43 47 20 00

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Contructions	20 et 40 ans
- Agencements et aménagements divers	5 et 10 ans
- Matériel et outillage	4, 5, 6 et 10 ans
- Matériel de transport	1 et 4 ans
- Matériel de bureau	4 et 10 ans
- Mobilier	5 et 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation. Il s'agit notamment des constructions.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques

La provision pour risques de 521 120 € correspond à l'évaluation des risques prud'homoux au 30 septembre 2017.

Indemnités de fin de carrière

A leur départ à la retraite, les salariés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective.

La société n'ayant pas opté pour la méthode préférentielle qui consiste à provisionner les indemnités de fin de carrière, ces dernières sont indiquées en engagement hors bilan.

L'engagement hors bilan a été calculé selon la méthode rétrospective prorata temporis avec un taux d'actualisation de 2% et un taux d'augmentation des salaires de 2%. Il s'élève à 103 125 €.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 48 153 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 52 946 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	52 946
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	52 946

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	91 439	1 904
Terrains	4 381 431		
Constructions sur sol propre	9 823 596		
Constructions sur sol d'autrui	51 828		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	353 166		3 120
Installations générales agencements aménagements divers	40 701		
Matériel de transport	216 361		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 288 169		65 681
Immobilisations corporelles en cours	1 971 684		1 896 375
TOTAL	18 126 935		1 965 176
Autres participations	12 978 227		5 000
Autres titres immobilisés			49 911
Prêts, autres immobilisations financières	1 575		
TOTAL	12 979 802		54 911
TOTAL GENERAL	31 198 177		2 021 991

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			93 343	93 343
Terrains				4 381 431	4 381 431
Constructions sur sol propre				9 823 596	9 823 596
Constructions sur sol d'autrui				51 828	51 828
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				356 286	356 286
Installations générales agencements aménagements divers				40 701	40 701
Matériel de transport		12 127		204 235	204 235
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		49 495		1 304 355	1 304 355
Immobilisations corporelles en cours				3 868 058	3 868 058
TOTAL	TOTAL	61 622		20 030 489	20 030 489
Autres participations				12 983 227	12 983 227
Autres titres immobilisés				49 911	49 911
Prêts, autres immobilisations financières				1 575	1 575
TOTAL	TOTAL			13 034 713	13 034 713
TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL	61 622		33 158 546	33 158 546

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	91 439	120		91 559
Constructions sur sol propre	8 985	99 375		108 360
Constructions sur sol d'autrui	41 086	2 591		43 677
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	311 551	8 604		320 154
Installations générales agencements aménagements divers	29 731	3 722		33 453
Matériel de transport	193 056	8 600	12 127	189 529
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	746 474	119 731	49 495	816 710
TOTAL	1 330 882	242 623	61 622	1 511 883
TOTAL GENERAL	1 422 321	242 743	61 622	1 603 442

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	120				
Constructions sur sol propre	99 375				
Constructions sur sol d'autrui	2 591				
Instal.techniques matériel outillage indus.	8 604				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 722				
Matériel de transport	8 600				
Matériel de bureau informatique mobilier	119 731				
TOTAL	242 623				
TOTAL GENERAL	242 743				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	569 818		48 698		521 120
TOTAL	569 818		48 698		521 120

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		5 000			5 000
Autres provisions pour dépréciation		714 285			714 285
TOTAL		719 285			719 285
TOTAL GENERAL	569 818	719 285	48 698		1 240 405
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		719 285	48 698		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 575	1 575	
Autres créances clients	407 406	407 406	
Impôts sur les bénéfices	83 259	83 259	
Taxe sur la valeur ajoutée	29 801	29 801	
Divers état et autres collectivités publiques	54 928	54 928	
Groupe et associés	51 194 588	51 194 588	
Débiteurs divers	260 088	260 088	
Charges constatées d'avance	76 105	76 105	
TOTAL	52 107 748	52 107 748	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 239 757	707 277	2 867 048	665 432
Fournisseurs et comptes rattachés	261 265	261 265		
Personnel et comptes rattachés	298 804	298 804		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	283 533	283 533		
Taxe sur la valeur ajoutée	86 523	86 523		
Autres impôts taxes et assimilés	9 837	9 837		
Groupe et associés	54 962 892	54 962 892		
Autres dettes	318 711	318 711		
TOTAL	60 461 322	56 928 842	2 867 048	665 432
Emprunts remboursés en cours d'exercice	701 855			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	24 061			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	2 500			2 500

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	38 911	48 489		9 579
Approvisionnements				
Total I	38 911	48 489		9 579
Production				
Production en cours				

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	350 430
Autres créances	56 812
Total	407 242

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 200
Emprunts et dettes financières diverses	280 151
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 893
Dettes fiscales et sociales	455 951
Autres dettes	302 995
Total	1 097 190

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	76 105
Total	76 105

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	12 983 227		
Créances clients et comptes rattachés	407 405		
Autres créances	51 194 588		
Emprunts et dettes financières diverses	54 938 831		
Autres dettes	242 645		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	306 493
Produits des activités annexes	5 581 490
Total	5 887 983

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	14
Employés	31
Total	45

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	3 366 186	1 062 600
Résultat exceptionnel (hors participation)	5 758	2 227
Résultat comptable (hors participation)	3 371 944	1 064 827

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	2 307 117
Impôt sur les bénéfices	1 064 827
Résultat avant impôt	3 371 944
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	3 371 944

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	103 125
Total (1)	103 125

Engagements reçus

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Autres :	
- Investissement construction	8 148
Total des accroissements	8 148

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Nbre des actions ordinaires existantes	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 664 490	5 807 488	5 967 413	5 755 183	5 887 984
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3 104 696	4 223 192	4 180 236	3 773 261	4 285 274
Impôts sur les bénéfices	1 131 356	1 352 225	1 074 986	1 155 101	1 064 827
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 992 503	3 007 960	2 476 172	2 484 108	2 307 117
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	789.00	1 148.39	1 242.10	1 047.26	1 288.18
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	797.00	1 203.18	990.47	993.64	922.85
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	45	43	45	45	45
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 458 153	2 497 593	2 590 086	2 422 107	2 411 610
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 156 582	1 108 620	1 151 905	1 084 472	1 054 582

Pour en savoir plus
2 P. 108
A